
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 JUILLET 2017

Le 22/07/2017, à 10 heures 30, les membres actifs de l'Association Sportives du Golf de Sainte Maxime (ASGSM) se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation écrite faite par le Bureau et représentée par son Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Pierre BOSSEY, Président, assisté de Monsieur Geoffrey STAINES, Assesseur, et de Monsieur Henri FELZINE, ayant le rôle de secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres actifs présents et qui a été annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 29 membres actifs ou fondateurs de l'Association sur 59 à jour de leur cotisation sont présents ou représentés. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour

Allocution de bienvenue

Le Président ouvre la séance et débute, en préambule, l'Assemblée par une allocution de bienvenue en saluant les membres actifs et associés de leur présence. Il remercie également Stéphane Hassler, Directeur du golf de Sainte Maxime pour sa présence.

Rapport moral du Président

Le Président donne lecture du rapport moral de l'Association sur l'exercice 2016 en soulignant les faits marquants ainsi que la ligne directrice du Bureau. Le rapport moral est joint au présent compte-rendu en annexe.

Rapport et compte-rendu financier

Ensuite, la parole est donnée au Trésorier, Jean-Paul GUERIN, qui donne lecture de son rapport succinct sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016. Il informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître une perte de 2.089,36€ (contre 5.186,59€ en 2015) essentiellement due aux frais d'avocats. Comme l'a mentionné le Président, la procédure est maintenant close et cette source de coûts ne sera plus récurrente

Quitus est donné au Trésorier à l'unanimité pour la gestion de l'exercice 2016.



ASSOCIATION SPORTIVE du GOLF de SAINTE MAXIME

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège : Avenue Célestin Montcocol 83120- Sainte Maxime

Adresser courrier : 6, rue Paul Arène 83120 Sainte-Maxime

Rapport du Président de la Commission Sportive

Ensuite la parole est confiée au Président de la Commission Sportive, Monsieur Lennart SVENSSON

Un rapport détaillé des activités est présenté (rapport joint au présent compte-rendu)

Faits marquants :

- Budget annuel d'environ 14.000 €
- Reliquat positif de quelque 1.000€, reporté sur 2017

Élection de nouveaux membres au Bureau de l'ASGSM

Ensuite, le Président propose l'élection de nouveaux membres au sein du bureau suite aux démissions de certains membres ou renouvellement.

Trois membres doivent être élus au cours de la présente Assemblée.

Le Président présente les trois candidatures prises selon l'ordre d'arrivée de celles-ci auprès du Bureau :

Tout d'abord, celle de Madame Chantal KENNICHE ;
Elle est élue à l'unanimité

Ensuite, celle de Madame Maryvonne RICHAUD ;
Elle est élue à l'unanimité

Enfin, Madame Janine PUISSET ;
Elle est élue à l'unanimité.

Présentations du nouveau logo et du nouveau site internet de l'ASGSM

Nouveau logo

- Mr Jean-Paul Guérin présente le nouveau logo.
- Il conviendra de le mettre en place progressivement pour ne pas perturber l'activité commerciale du Golf Blue Green, basée sur l'ancien logo. Un calendrier de mise en place sera discuté entre le Président de l'As et le Directeur du golf

ASSOCIATION SPORTIVE du GOLF de SAINTE MAXIME
6, rue Paul Arène 83120 Sainte-Maxime

Nouveau site internet

- Mr Henri Felzine présente les premiers travaux concernant le nouveau site internet. Il précise que la motivation de créer un nouveau site a été dictée par 3 impératifs :
 - Le logiciel de gestion de notre site n'a plus de maintenance informatique depuis plus de 2 ans, et cela présente un vrai risque pour la pérennité de notre site
 - De ce fait les évolutions sont coûteuses (ex : amélioration du calendrier des compétitions)
 - Difficulté à intégrer un bandeau publicitaire pour faire figurer nos sponsors

Le nouveau site apportera de la modernité, de la flexibilité, et une gestion facilitée.

Divers

Le président, après ces votes et ces présentations, demande s'il y a des questions non inscrites à l'ordre du jour.

Monsieur Stéphane HASSLER, répond ensuite à quelques questions concernant l'entretien du parcours qui a souffert de l'absence de greenkeeper. Il précise que de nombreux travaux ont récemment été faits et que l'état général du parcours s'est déjà amélioré, ce que confirment les personnes présentes.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur Jean-Pierre BOSSEY déclare la séance levée à 11 heures 30.

Une collation est offerte aux participants.

Fait à Sainte Maxime, le 22 juillet 2017

Jean-Pierre BOSSEY
Président

Henri FELZINE
Secrétaire

Geoffrey STAINES
Assesseur